

# • STOP ECOCIDE FOUNDATION •

vous invite à une

## CONFÉRENCE DE PRESSE - A VOS AGENDAS!

26 octobre 2022 - 09h00 CEST - en ligne

[\[lien vers la réunion zoom\]](#)

## Appel à la reconnaissance de "l'écocide" dans la révision de la directive européenne sur la criminalité environnementale : des centaines d'organisations soutiennent notre prise de position

**Jojo Mehta**

Présidente, Stop Ecocide Foundation

**Marie Toussaint MEP**

députée européenne Verts/ALE, fondatrice de EcocideAlliance.org

**Patrizia Heidegger**

Directrice des politiques mondiales et du développement durable, BEE

L'UE saisira-t-elle l'occasion de criminaliser les pires atteintes aux écosystèmes, "l'écocide", une cause fondamentale de la dégradation du climat et de l'écologie ? Plus de 200 organisations ont approuvé notre prise de position demandant l'inclusion du crime d'écocide lors de la révision de la *directive européenne sur la criminalité environnementale par le droit pénal*.

Le document, soumis aux agences de l'UE par la [Fondation Stop Ecocide](#), propose l'inclusion d'un article autonome dans la directive établissant un délit d'écocide pour couvrir les dommages graves et étendus ou durables à l'environnement. S'il est adopté dans la directive révisée, cet article pourrait permettre aux États membres de criminaliser les pires atteintes à l'environnement, ces dernières n'étant pas actuellement considérées comme des crimes graves dans aucun des États membres de l'UE.

Le Comité économique et social de l'UE a [approuvé cette initiative](#) et d'autres comités pourraient faire de même.

– Rejoignez-nous à **09:00 CEST le 26 octobre** pour en savoir plus –